

**COMMISSION « GATINEAU, VILLE EN SANTÉ »**

**PROCÈS-VERBAL**

Tenue à Gatineau (secteur Gatineau), LE JEUDI, 29 JANVIER 2004, 9 H  
Maison du citoyen, salle des comités

- PRÉSENCES :**
- Monsieur Pierre Philion, conseiller du district 7
  - Madame Denise Laferrière, conseillère du district 8
  - Monsieur Joseph Da Sylva, conseiller du district 7
  - Monsieur Denis Mathieu, CDEC de Gatineau
  - Madame Lucie Lemieux, Direction de santé publique
  - Monsieur André Sanche, Représentant RAPHO
  - Monsieur Louis-Philippe Mayrand, CLSC d'Aylmer
  - Monsieur Bill Atkins, U.Q.O.
  - Madame Lucie Lafleur, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
  - Monsieur Michel Quesnel, Gens d'affaires
  - Monsieur Luc Maurice, Collège de l'Outaouais
  - Madame Berthe Miron, Présidente de la TARO
  - Madame Agathe Lalande, Responsable commission Gatineau, Ville en santé
  - Madame Linda Sabourin, Commission « Gatineau, ville en santé »
- ABSENCES MOTIVÉES :**
- Monsieur Jean-Maurice Lafond, Centraide
  - Monsieur Louis-Paul Guindon, Module-Culture et loisirs
  - Monsieur Jean Castonguay, Kinexsport
  - Monsieur John Janusz, Service de police
  - Madame Manon Migneault, Secrétaire du module Culture et loisirs
- INVITÉS :**
- Monsieur Jacques Coulombe, Coopérative de médecine familiale d'Aylmer
  - Monsieur Benoît, Coopérative de médecine familiale d'Aylmer
- SECRÉTAIRE :**
- Martine Lacasse, module Culture et loisirs

**PARTIE PUBLIQUE**

**1. MOT DE BIENVENUE DE MONSIEUR PIERRE PHILION**

Monsieur Philion souhaite la bienvenue à tous.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Des corrections sont apportées au point 4 qui devraient se lire ainsi : Coopérative de médecine familiale d'Aylmer, et au point 9 : Madame Miron parlera de la Coalition anti-tabac.

L'ordre du jour est adopté tel quel.

**3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 DECEMBRE 2003**

Des corrections sont apportées au point 3 où l'on doit lire que Madame Lalande a rencontré les membres de la TARO pour répondre à leurs questions concernant le dossier Environnement sans fumée.

Il est demandé à Madame Lalande de rencontrer la STO pour que celle-ci siège à la table de la Commission Gatineau, ville en santé.

*SUIVI PAR MADAME AGATHE LALANDE*

Il est proposé par Monsieur Da Sylva et appuyé par Monsieur Sanche d'adopter le procès-verbal du 18 décembre 2003 avec les corrections demandées.

#### 4. PAROLE AUX CITOYENNES ET CITOYENS

##### **Présentation de Messieurs Coulombe et Benoît de la Coopérative de médecine familiale d'Aylmer.**

La Coopérative a fait l'achat de la clinique médicale Lucerne d'Aylmer pour la transformer en coopérative. Tous les membres sont des bénévoles et apportent un soutien. Cet achat a permis une augmentation des ressources matérielles et des ressources humaines. De plus, cet achat a été réalisé grâce à un appui financier de la Caisse populaire d'Aylmer.

Les représentants de la coopérative demandent à la Commission un soutien matériel et financier.

Intervention de Monsieur Philion qui explique qu'aucune décision ne sera rendue pendant cette réunion, mais seulement après les délibérations des membres de la Commission.

- Intervention de Monsieur Da Sylva qui se demande comment les médecins réagissent, avec le problème du manque de médecins et personnel médical dans le milieu hospitalier régulier, ceux-ci seraient-ils plus enclins à se diriger vers ce centre?
- Monsieur Coulombe répond qu'un comité a été créé pour justement travailler sur des moyens à amener les médecins à se diriger vers ce genre de coopérative.
- Madame Miron demande si le fait d'adhérer à la coopérative donne accès automatiquement à un médecin?
- Monsieur Benoît précise que les médecins sont encore régis par le système de quota imposé par le gouvernement
- Monsieur Mathieu demande qu'elles sont les avantages d'un médecin à adhérer au projet de coopérative?
- Monsieur Benoît précise que les médecins n'ont entre autre aucune gestion à faire, aucun achat de matériel pour le perfectionnement de la clinique.
- Monsieur Philion se demande si la Ville et la Commission, Gatineau Ville en santé devraient s'ingérer dans une Coopérative au détriment des hôpitaux et des cliniques privées? Et Est-ce vraiment plus avantageux pour le citoyen de devenir membre d'une coopérative ?
- Selon Monsieur Benoît, la ville apporte son soutien à d'autres services communautaires et d'autres coopératives. L'avantage du citoyen à devenir membre est expliqué dans le dépliant. Par ailleurs, de plus en plus de gens deviennent membres simplement parce que c'est un projet communautaire.

#### 5. PAUSE (9 H 55)

##### **PARTIE HUIS CLOS**



**9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame Laferrière propose la levée de l'assemblée, appuyé par Madame Miron.

La réunion se termine à 12 h 00.

**Rédaction du procès-verbal**

**Signature du Président de la Commission**

Martine Lacasse

---

Martine Lacasse  
Secrétaire substitut

---

Monsieur Pierre Philion  
Président de la Commission Gatineau « Ville en santé »